

n° 03

Date de publication  
28 mai 2019

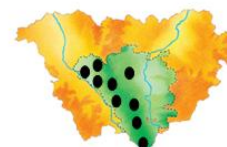
## Lentille Verte du Puy AOP



### À retenir cette semaine

- ✓ Un développement végétatif freiné en raison du froid et du manque d'ensoleillement
- ✓ Sitones : fin de la période de risque
- ✓ Bon état sanitaire des lentilles. Pression maladies faible

### Réseau



Ce bulletin fait état de l'observation des 27 et 28 mai 2019 de 9 parcelles sur 11 déclarées sur la zone de production de la Lentille Verte du Puy (voir carte ci contre).

### Stades et état des cultures

	Semis précoces	Semis intermédiaires	Semis tardifs
Période de semis	Avant le 15 mars	Du 15 mars au 10 avril	Après le 10 avril
Stade	De 8 feuilles au stade torche	De 6 à 8 feuilles	De 2 à 4 feuilles

Le développement végétatif de la culture a été sérieusement freiné depuis 40 jours en raison d'un manque de luminosité et de températures froides. Ce retard est d'autant plus marqué sur les zones d'altitude où la croissance des lentilles a été nulle sur le mois de mai.

Le retour annoncé de conditions plus clémentes devrait se traduire par une forte accélération du développement des parcelles de lentilles à toute altitude.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture et ODG Lentille Verte du Puy



## Situation des bioagresseurs (ravageurs et maladies)



### • La sitone du pois

- La sitone du pois est responsable de morsures sur les feuilles et les tiges de la lentille.
- **Le seuil de nuisibilité** de la sitone du pois est atteint dans une parcelle lorsque sur 20 plants prélevés, les deux conditions suivantes sont réunies : 50 % comportent au moins 3 morsures et le plant n'a pas atteint le stade 3/4 feuilles. Les sitones sont actives dès que la température journalière dépasse les 8/10°C et par temps ensoleillé.
- Pour l'ensemble des parcelles, la lentille a dépassé le stade 3/4 feuilles ; ces parcelles ne présentent plus de risque quant aux attaques de sitones.

### Analyse du risque sitone du pois



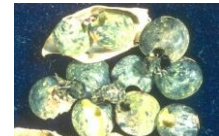
### • La bruche de la lentille



*Bruche Adulte*



*Ponte sur jeune gousse*



*Dégâts à l'intérieur du grain*

- Un suivi spécifique bruches est en cours sur 3 parcelles de la zone de production. L'objectif est de mieux connaître la biologie de ce ravageur et caractériser les vols. **Aucun seuil de nuisibilité** n'est déterminé à ce jour pour caractériser ce ravageur.
- Les captures se font à partir de Tentes Malaises qui interceptent les vols d'insectes.

Les observations ont débuté le 15 avril et seront réalisées jusqu'au 15 juillet. Un bilan intermédiaire réalisé le 20 mai 2019 révèle aucune capture.

- Pour l'instant le risque est faible à nul, la lentille n'ayant pas atteint le stade sensible, c'est-à-dire le stade début formation des gousses.





- **Le puceron vert (Acrythosiphon Pisum)**

- **Seuil de nuisibilité du Puceron sur lentille** : Quelque soit le stade de la culture, le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'après avoir brossé un rang de semis de lentille à la main, on dénombre plus de 100 pucerons verts tombés au sol sur 1 mètre linéaire .Ce développement est favorisé au niveau climatologie par l'absence de pluviométrie supérieure à environ 10 mm et la présence de températures chaudes.
- Les auxiliaires de la culture de lentilles tels que les coccinelles et leurs larves, mais aussi les chrysopes et les syrphes jouent un rôle majeur dans la régularisation des populations de pucerons. Il est important de vérifier leur présence ou pas avant de décider des traitements chimiques qui sont peu ou pas sélectifs des auxiliaires et peuvent avoir des effets secondaires de dérégularisation des équilibres écologiques dans les parcelles de lentille.
- Surveillez vos parcelles, vérifiez ce seuil de nuisibilité et la présence des auxiliaires



Puceron parasité par une pique de syrphe



Chrysopes



La larve de coccinelle peut consommer jusqu'à 100 pucerons/jour

- **Analyse du risque puceron vert**



- **Les maladies racinaires**

- Les problèmes de jaunissement des plants dûs à des nécroses racinaires (Pythium, Fusarium) ne sont pas signalés sur l'ensemble des parcelles du réseau d'observation.
- **Le seuil de nuisibilité** est atteint dès l'apparition des premiers foyers dans une parcelle. Les facteurs favorables à son déclenchement sont des températures supérieures à 20°C, des semis réalisés sur des parcelles mal ressuyées, un tassement excessif des sols ainsi que des rotations courtes. **Le retour de températures plus chaudes cette semaine va être un facteur déclencheur du risque des maladies racinaires sur les lentilles les plus développées (au-delà de 8 feuilles).**
- **Méthodes alternatives** : Seuls les leviers techniques et agronomiques permettent de limiter son impact sur la culture de lentille : **réflexions sur les rotations, travail du sol en conditions ressuyées.**
- **Analyse du risque** maladies racinaires



- **Etat sanitaire de la culture**

- A ce jour, l'état sanitaire de la culture est sain sur les parcelles du réseau d'observation. Aucune parcelle ne fait état de déclenchement de maladies foliaires.



- La rouille brune, maladie récurrente sur l'ensemble du bassin de production évolue avec des conditions climatiques orageuses.
- **Le seuil de nuisibilité** est atteint lorsque 50% des plants observés dans la parcelle sont porteurs de 2 à 3 pustules de rouille brune. A ce jour, le niveau de risque est faible.



- L'antracnose est une maladie qui provoque une nécrose de la tige.
- **Le seuil de nuisibilité** est fixé dès l'apparition des premières tâches sur la tige. A ce jour, le niveau de risque est faible



## Adventices

- Les adventices les plus problématiques pour la culture de la lentille sont les bleuets des champs et les orties royales. En fonction de la date de semis, leur stade varie du stade cotylédon jusqu'à 4/6 feuilles. Pour cette campagne, de fortes levées de renouées liserons et renouées des oiseaux sont également à comptabiliser.
- **Méthodes alternatives** : la technique du désherbage mécanique en post levée avec **la herse étrille** donne des résultats intéressants à condition que cet outil soit utilisé sur sol ressuyé en surface et sans pluie dans les 48 heures suivant le passage. Le stade optimum d'intervention se situe à 3/4 feuilles de la lentille lorsque les mauvaises herbes sont encore au stade plantule. Le stade d'intervention de la lentille est dépassé pour les semis précoces. Désormais, les interventions mécaniques doivent être effectuées sur les lentilles semées après le 15 avril.



Passage de herse étrille sur une parcelle de lentille au stade 4 feuilles, Bains, le 16 mai 2019



Passage de roto étrille sur une parcelle de lentille au stade 4 feuilles, Bains, le 16 mai 2019

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication** : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent** : Mickaël ROLLAND (CA43), mrolland@haute-loire.chambagri.fr, 04 71 07 21 00.

**À partir d'observations réalisées par** : des coopératives, des négoce et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Ce BSV est rédigé par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire par délégation pour l'ODG Lentille Verte du Puy AOP.*

*Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*